

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes sur « les secteurs touchés par le COVID-19 "oubliés » (n° 13)

(développée en réunion publique de la commission de l'Économie, de la Protection des Consommateurs et de l'Agenda numérique du 10 juin 2020)

Deux motions ont été déposées (MOT 55 13/001)

- une motion de recommandation par Reccino Van Lommel (VB)
- une motion pure et simple par Benoît Friart (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 114 voix contre 28

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au vice-premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale et ministre de la Coopération au développement sur « la création de Corona Equity Funds au statut fiscalement avantageux » (n° 11)

(développée en réunion publique de la commission des Finances et du Budget du 10 juin 2020)

Deux motions ont été déposées (MOT 55 11/001)

- une motion de recommandation par Reccino Van Lommel (VB)
- une motion pure et simple par Christian Leysen (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 114 voix contre 27

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Wouter Vermeersch au vice-premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale et ministre de la Coopération au développement sur « le fonds de relance européen de 750 milliards d'euros » (n° 17)

(développée en réunion publique de la commission des Finances et du Budget du 10 juin 2020)

Deux motions ont été déposées (MOT 55 17/001)

- une motion de recommandation par Wouter Vermeersch (VB)
- une motion pure et simple par Christian Leysen (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 113 voix contre 28